
Konkurse Faillites Fallimenti

No 224 Freitag, 17.11.2006 124. Jahrgang

1. *Débitrice:* **Ideal Switzerland SA**, Av. Gratta-Paille 2,
1018 Lausanne
2. *Déclaration de faillite:* 17.08.2006
3. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 27.11.2006
4. *Avance de frais:* CHF 6'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5. *Remarques:* but : gestion et conseils en matière de placement et d'administration de biens mobiliers, patrimoines privés et institutionnels ; commerce, promotion et courtage immobilier

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

(00197149)